

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'AS ISAE-SUPAERO

Le 25/10/2023

Membres AS Présents :

Loukian CLAQUIN (Président de l'AS ISAE-SUPAERO)
Audrey MAURETTE (Secrétaire générale de l'AS ISAE-SUPAERO)
Nicolas MOURO (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Alexandre MAIGNAN (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Fanny PERONNET (Communication interne de l'AS ISAE-SUPAERO)
Maëlys ICHARD (Communication externe de l'AS ISAE-SUPAERO)
Thibault TOUZE (Co-responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)
Céline FRISCH (Co-responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)

Tableau récapitulatif des décisions du CA

Ci-dessous un tableau récapitulatif (cf. plus bas pour le détail et les explications).

AUTEUR	TYPE DE DEMANDE	DÉCISIONS
Rugby	remboursement week-end cohésion	→ refusée
Kendo	budget matériel	→ refusée
RAID ISAE	partenariat	→ reportée
Waterpolo	budget matériel	→ demande annulée
Randonnée	changement des modalités de remboursement	→ refusée
	déplacement de budget	→ acceptée
Musculation	budget matériel	→ acceptée
4L Trophy	subvention	→ refusée

Pompims	budget matériel	→ acceptée
Football M	budget matériel	→ acceptée
Voile	déplacement de budget	→ acceptée
Alexandre LABORIE	changement de sport cher subventionné	→ acceptée
Basket F	budget matériel	→ partiellement acceptée
Volley M&F	budget matériel	→ acceptée

Compte rendu détaillé de la réunion :

Club rugby - Tristan Bourdon

Demande : *Demande de remboursement d'un week-end cohésion*

Le club de rugby a organisé un week-end cohésion à Bagnères de Bigorre le 13 et 14 Octobre. Au programme : un entraînement de rugby avec les coachs de l'équipe de Blagnac, un parcours sportif cohésion, et deux nuits en mobil home. Le prix total du week-end s'élève à 145 € par personne et à cela s'ajoute les frais de déplacement en voiture.

Le club a signé un devis et a avancé les frais pour un total de 40 personnes mais seulement 31 membres du club étaient présents lors du week-end.

Le club souhaiterait que l'AS prenne en charge une partie des frais du week-end.

Discussion et décision :

Il est à noter que la demande de remboursement a été faite seulement une semaine avant l'événement dans l'optique d'obtenir une réponse avant le déroulement du week-end. Les membres du CA tiennent à souligner que le club aurait pu tenir informé le CA de leur demande bien en amont de l'événement étant donné qu'une séance s'était tenue le 19 Septembre.

Ainsi, au vu d'une mauvaise organisation de la demande et d'une mauvaise organisation du week-end amenant le club à prendre en charge les frais de 9 personnes n'ayant pas participé au week-end, le CA refuse la demande de remboursement.

Décision prise à 7 voix pour (1 abstention)

Club Kendo - Edgar VANCE

Demande : Demande de budget matériel

Le club de Kendo souhaiterait acquérir deux nouvelles tenues (hakama et veste) pour faire face au recrutement de trois nouveaux membres réguliers (dont deux 1A), en plus des trois anciens membres déjà présents. En effet, actuellement le club ne possède que deux tenues et le président estime que le manque de tenues est susceptible d'entraîner un manque de motivation au sein des membres régulièrement présents.

Ainsi, le budget matériel demandé s'élève à un total de 226 € pour les deux tenues.

Discussion et décision :

Malgré le risque de démotivation, le CA préfère que le club attende le renouvellement des budgets annuels en Janvier pour l'achat des nouvelles tenues. Le club sera assuré d'obtenir le budget nécessaire car celui-ci a été attribué lors de la dernière commission CVEC.

Ainsi, le CA refuse la demande de budget matériel.

Décision prise à l'unanimité (8 membres présents)

RAID ISAE - Antonin LE SECQ

Demande : Demande de partenariat

L'association RAID ISAE souhaiterait rétablir la collaboration avec l'AS où l'AS prenait en charge une partie des frais d'inscription du RAID des adhérents AS.

Ainsi, en échange de cette participation financière, le RAID propose de mettre à disposition ses dix VTT au club cyclisme de l'AS afin que les adhérents AS puissent les emprunter (en échange d'une éventuelle caution).

Discussion et décision :

Le CA est ouvert à l'idée d'une telle collaboration mais aimerait se laisser un temps de réflexion pour faire mûrir le projet. La prise de décision liée à cette demande est donc reportée à une autre séance.

Club Waterpolo - Lilian Cordebart

Demande : Demande de budget matériel

Le club aimerait acheter un set de 13 bonnets de water-polo blancs. Ces bonnets sont indispensables pour le bon déroulé des matchs car la tradition veut que l'équipe domicile porte des bonnets blancs et actuellement le club n'en possède pas assez pour équiper une équipe entière.

Le club demande ainsi un budget matériel total de 120 €.

Discussion et décision :

N'étant pas au courant que le club avait encore du budget matériel, le CA a informé le président qu'il n'était pas nécessaire d'effectuer une demande de CA et qu'il pouvait directement commander les bonnets avec le budget restant du club.

Club Randonnée x Trail - Alexandre BERRADA-GOMEZ

Demande : *Demande de changement des modalités de remboursement & Demande de déplacement de budget*

D'une part, le club souhaiterait changer le fonctionnement actuel des modalités de remboursement des frais de déplacement des sorties. Actuellement l'AS finance 0,18€ par kilomètre par voiture utilisée ainsi que 50% des frais de péage. Or, cela mène à un coût très faible pour les participants (autour de 3 euros par déplacement) qui se répercute par un coût important sur le budget déplacement du club. Le président souhaite changer ce fonctionnement pour pouvoir effectuer un nombre plus important de sorties remboursées.

D'autre part, le club souhaiterait déplacer du budget matériel vers le budget déplacement. En effet, l'attribution du budget matériel en Janvier 2023 avait pour objectif de financer l'acquisition de matériel de bivouac à prêter au membres. Or le budget alloué ne serait pas suffisant pour équiper un nombre suffisant de membres car le matériel nécessaire s'avère trop onéreux pour le budget actuel du club.

Discussion et décision :

Le CA accepte la demande de déplacement du budget matériel vers le budget formation de façon à laisser 150 euros de budget matériel.

Concernant les modalités de remboursement des frais de déplacement, le CA estime qu'avec la demande de déplacement de budget, le club aura suffisamment de budget pour financer l'ensemble des sorties jusqu'à la fin de l'année civile. Le CA reverra ces modalités de remboursement pour l'ensemble des clubs en Janvier lors du renouvellement des budgets annuels. Le CA refuse donc la demande de changement des modalités de remboursement.

Décision prise à 6 voix pour (2 abstentions)

Club Musculation - Robin DU LUART

Demande : *Demande de budget matériel*

Le club de musculation a demandé en Juin lors d'un CA du budget matériel qui était notamment destiné à acheter deux paires d'haltères : une paire de 10 kg et une paire de 12,5 kg. Or, lors de la commande, le club a fait l'erreur d'acheter une haltère de 10 kg et une de 12,5 kg au lieu de prendre des paires. Les deux haltères sont donc actuellement inutilisables.

Le club demande ainsi un budget matériel supplémentaire pour acheter les deux haltères manquantes.

Discussion et décision :

Le CA accorde 96,93 euros pour l'achat des deux haltères restantes.

Décision prise à l'unanimité (8 membres présents)

4L TROPHY ISAE-SUPAERO - Malou LAMY

Demande : *Demande de subvention*

L'association 4L Trophy ISAE-SUPAERO souhaiterait obtenir un financement de la part de l'AS pour financer leur participation à l'édition 2024 du 4L Trophy.

Discussion et décision :

Le CA refuse la demande car 4L Trophy étant une association indépendante, l'AS n'a pas le droit de donner de subvention.

Club Pompims - Tifenn FURIC, Luis BABU

Demande : *Demande de budget matériel*

Actuellement le club possède 10 tenues filles et 10 tenues garçons. De plus, certains pompons se retrouvent dépareillés dès qu'une équipe est composée de plus de 13 personnes.

Au vu de la forte affluence au club cette année, le club nécessite 6 paires de pompons et 5 tenues filles supplémentaires. Cela représente un budget matériel de 590€ avec TVA et livraison comprise.

Il est à noter que lors de la dernière commande, la livraison s'est avérée très lente (de l'ordre de 6 mois) donc le club n'aimerait pas attendre l'attribution des budgets annuels en Janvier 2024.

Discussion et décision :

Au vu de la lenteur des frais de livraison, le CA accorde la demande de 590 € de budget matériel. Le CA tiendra compte de cette attribution de budget lors du renouvellement des budgets annuels en Janvier prochain.

Décision prise à 7 voix pour (1 abstention).

Club Football M - Nathan GRIMMER

Demande : Demande de budget matériel

La section masculine de football souhaiterait faire une demande de budget pour acheter 14 shorts et 14 chaussettes pour l'équipe 1. Le montant de ces achats est estimé à 226,15 €. Le club possède encore 358,45 euros mais ce budget aimerait être en partie utilisé pour financer un nouveau jeu de maillot pour l'équipe 2. En effet, il est nécessaire que le club possède deux jeux de maillots car les deux équipes peuvent être amenées à jouer leur match sur le même créneau.

Il faut savoir que le club a signé en Septembre un partenariat avec une entreprise qui leur a permis de financer un jeu de maillot pour l'équipe 1, financement qui avait été refusé par l'AS lors du CA de Juin.

Ainsi le budget matériel demandé est de 110 €.

Discussion et décision :

Tout d'abord, le CA tient à féliciter le club d'avoir fait l'effort de trouver les fonds pour financer l'achat d'un jeu de maillot.

En ce qui concerne l'achat des chaussettes, il est préférable que chaque membre du club achète lui-même ses propres chaussettes pour des questions d'hygiène.

Ainsi, le CA accorde un budget matériel supplémentaire pour financer l'achat de 14 shorts.

Décision prise à 6 voix pour (1 abstention)

Club Voile - Pierre GIROUDIERE

Demande : Demande de déplacement de budget

Le club a pour objectif d'effectuer deux week-ends avant la fin de l'année civile. Pour ce faire, le président souhaiterait déplacer du budget déplacement faire le budget formation de façon à avoir 1332 € dans le budget formation et 461 € dans le budget déplacement.

Discussion et décision :

Le CA accorde la demande de déplacement de budget.

Décision prise à l'unanimité (6 membres présents au moment du vote)

Changement de sport "cher" - Alexandre LABORIE

Demande : Demande d'abandon du planeur pour la plongée

Alexandre LABORIE est actuellement en 4ème année. Il a commencé la pratique du planeur en 1ère année et a suffisamment progressé pour avoir été lâché en solo. Seulement, à la

suite d'un accident, Alexandre a pris la décision de mettre momentanément en suspens la pratique du planeur.

Il a rejoint le club plongée en fin de 2ème année sans recevoir de subvention de l'AS et s'est montré depuis très impliqué au sein du club.

Ainsi, Alexandre aimerait pouvoir abandonner le planeur en tant que sport cher subventionné pour le remplacer par la plongée.

Discussion et décision :

Le CA tient à remercier Alexandre pour son honnêteté. Compte-tenu des circonstances auxquelles il fait face et de son implication au sein du club plongée, le CA accepte le changement de sport cher subventionné.

Décision prise à 5 voix pour, 1 contre, 1 abstention

Club Basket - Chayma AHRAOUI

Demande : Demande de budget matériel

Le club basket F souhaiterait renouveler leurs tenues de match car les tenues actuelles sont inutilisables car trop grandes. Certaines filles du club sont intéressées par l'idée d'acheter et d'amener aux matchs leur propre tenue mais cela ne concerne pas tous les membres.

Ainsi, la présidente souhaiterait acheter un jeu de 10 maillots. Chaque tenue vaut 52€ donc le budget matériel demandé est de 520 €.

Discussion et décision :

Sachant qu'une équipe sur le terrain est composée de 5 filles, le CA accorde l'achat de 5 maillots soit un budget matériel de 260€.

Le club pourra refaire une demande pour financer les autres tenues lors du CA des renouvellements de budgets en Janvier.

Décision prise à l'unanimité (8 membres présents lors du vote)

Club Volley M&F - Mathieu GROIZARD

Demande : Demande de budget matériel

Le club de volley est confronté cette année à une perte anormale de ballons et ce malgré le rachat de 5 ballons en Septembre. Ce problème vient notamment du fait que les ballons crèvent à cause des clous se situant au plafond du gymnase.

Actuellement le club possède 10 ballons utilisables, or 3 équipes filles et 3 équipes garçons sont inscrites pour jouer des matchs FFSU et les équipes doivent apporter à chaque match 5 ballons, ce qui pose un problème lorsque les matchs se déroulent en même temps.

N'ayant pas pris en compte la dégradation soudaine du matériel lors de l'attribution annuelle des budgets, le club n'a pas le budget nécessaire pour financer le rachat de ballons.

Ainsi, le club demande un budget matériel de 250€ pour financer l'achat de 5 ballons.

Discussion et décision :

Comme le club ne peut pas attendre le renouvellement du budget en janvier en raison de nombreux matchs FFSU prévus avant la fin de l'année, le CA accorde un budget matériel supplémentaire de 250€ pour financer l'achat de 5 ballons.

Décision prise à l'unanimité (8 membres)